Osez le Féminisme !

http://www.osezlefeminisme.fr - n°22 - Novembre 2012

ÉDITO

NON À L'AUSTERITÉ !

Voici maintenant six mois que François Hollande a été élu. Nous avons largement salué les premiers signes de la volonté politique du gouvernement d'agir pour les droits des femmes. La tenue prochaine du Comité interministériel aux droits des femmes pour tracer la feuille de route gouvernementale du quinquennat, en est une nouvelle illustration.
Mais des signes ou grands rendez-vous, aussi importants soient-ils, ne peuvent suffire. Une politique pour l'égalité femmes-hommes ne sera efficace que si elle s'accompagne de moyens budgétaires conséquents. C'est pourquoi Osez le féminisme! s'est opposée à l'adoption du pacte budgétaire européen (TSCG), qui, par les limites qu'il fixe à l'intervention de l'État, contribue à faire de l'austérité la norme. Les droits des femmes requièrent de l'investissement public.
Or, si pendant la campagne présidentielle, François Hollande a promis un service public de la petite enfance, aucun chiffre n'a été avancé en matière de création de places d'accueil du jeune enfant.

Le lancement, en novembre, de notre campagne « Places en crèche : la loterie ça suffit », s'inscrit dans ce refus de l'austérité : en réclamant 500 000 places supplémentaires en crèche, Osez le féminisme! se mobilise pour que l'action des pouvoirs publics et les moyens humains et budgétaires alloués soient à la hauteur des besoins.

AGENDA

- **17-18 novembre : Festival Arthémise**
  Divan du Monde (Paris, 18ème)
  À travers 2 jours de fête (humoristes, concerts, théâtre, danse hip-hop, expos de graff, de photos, débats), Osez le féminisme! mettra en lumière les femmes du monde artistique et culturel, encore trop souvent dans l'ombre!
  http://festivalarthemise.wordpress.com

- **22 novembre : Femmes du monde en Seine-Saint-Denis**
  MJC de Bobigny (93)
  Journée organisées par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes.

- **25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**
  Manifestation : départ de la place de la Bastille à 14h30 (Paris)

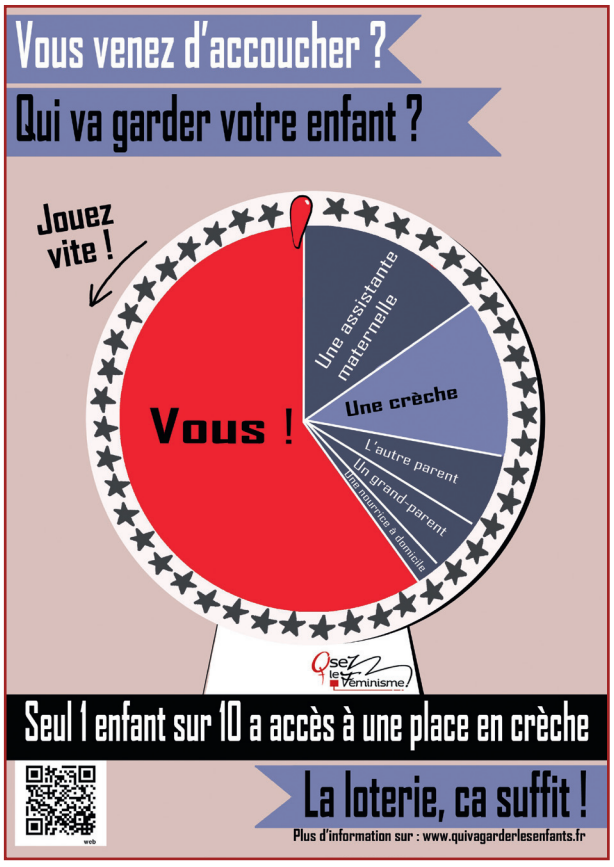

© Claire Guiraud

QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

ISSN 2107-0202 - contact@osezlefeminisme.fr - www.osezlefeminisme.fr

Hommage à Françoise Collin

La philosophe et féministe belge Françoise Collin est décédée le 1er septembre dernier à l'âge de 84 ans. Figure singulière du féminisme des années 70-80, elle se distingua notamment par la création en 1973 des Cahiers du Grif (Groupe de Recherches et d'Informations Féministes), première revue féministe francophone. Elle fonda également l'Université des femmes aux côtés d'H. Peemans-Poullet. Philosophe, écrivaine et essayiste, elle ne cessa de s'intéresser à la question féministe dans ses ouvrages, se gardant de tomber dans le dogmatisme et prônant la nécessité de la solidarité entre femmes.

Noémie Lenhof

Stop au recul de l'utilisation des moyens de contraception

À l'heure où le gouvernement songe à dérembourser la pilule de 3ème génération, une enquête menée par l'Ined et l'Inserm fait le constat d'une baisse de l'utilisation de la pilule en France. Cette baisse est en partie compensée par l'adoption de nouvelles méthodes hormonales (implant, patch et anneau vaginal), permettant de penser que le « tout pilule » a vécu. Mais les difficultés économiques sont une des explications avancées pour la baisse de l'utilisation de la pilule et plus inquiétant encore, dans la baisse du suivi gynécologique.

Marion Moussier

Le droit à l'avortement, combat universel et actuel

Fin septembre, un député conservateur canadien avait déposé un amendement visant à mettre en place un comité qui déterminerait le moment à partir duquel un fœtus devient un « être humain ». L'amendement a été rejeté, mais cette initiative montre à quel point le droit à l'avortement est un acquis fragile. La récente campagne menée par de jeunes féministes de plus de 70 pays tombe donc à point : « My body is mine » rappelle la nécessité de défendre dans le monde entier « l'ensemble des droits sexuels et reproductifs », en particulier celui à l'avortement.

Claire Piot

www.september28.org

Redécouvrez les questions féministes

Besoin d'une idée cadeau pour Noël ? Les huit numéros de la revue « Questions féministes » ressortent en un volume. Lancée en 1977 sous la direction de Simone de Beauvoir, elle se veut une revue de réflexion et de combat pour penser l'oppression et la libération des femmes. Des textes fondateurs et jusqu'à présent introuvables pour comprendre, analyser et lutter contre les inégalités femmes-hommes. « La réédition des huit numéros de la revue intervient comme une piqûre de rappel et une occasion de renouer avec notre histoire », lit-on en préface.

Hélène Ferkatadji

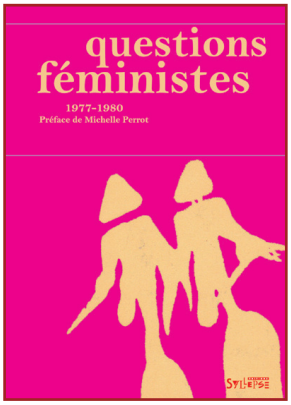

Questions féministes, 1022 pages, 40 €, Éditions Syllepse.

« Mais il t'a sifflée, tu devrais être flattée ! »

Mais bien sûr. Et repasser devant lui pour être sifflée une deuxième fois ?
On peut déjà noter l'habile glissement vers l'expression plus souvent utilisée « se faire siffler ». Ce serait donc comme « se faire couper les cheveux » ou « se faire plaisir » : le résultat de notre volonté. Cette construction implique que si nous nous faisons siffler, c'est que nous le souhaitons. Puisqu'évidemment, les femmes cherchent perpétuellement l'approbation masculine sans laquelle elles n'existeraient pas ! Et surtout nous nous contenterions d'une évaluation de notre physique et de notre corps...
Or nous ne demandons rien. D'autant moins que siffler quelqu'un, c'est décider unilatéralement d'émettre un jugement sur cette personne. C'est une façon de prendre le pouvoir, c'est marquer son territoire, et enfin c'est entretenir l'idée que la rue est celui des hommes, et que les femmes n'ont rien à y faire.

Claire Guiraud

L'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes : un engagement à respecter

Les grandes réformes du printemps 2013 marqueront l'avènement d'une avancée historique en France pour les droits des personnes LGBT. Présenté le 07 novembre en Conseil des Ministres, le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe devrait arriver au Parlement début 2013. Toutefois, une question réside : l'élargissement de la PMA (Procréation Médicalement Assistée) aux couples de femmes, absent du projet de loi, sera-t-il finalement compris dans ces réformes ?

Principales revendications des associations LGBT et féministes, le mariage pour toutes et tous ainsi que la reconnaissance de l'homoparentalité sont attendues depuis plus d'une décennie en France. En effet, malgré la création du PACS en 1999, offrant une timide reconnaissance des droits aux couples de même sexe, aucune évolution en matière d'égalité n'a jusqu'alors été enregistrée.

© Claire Guiraud

*Osez le féminisme ! à la marche des fiertés LGBT 2012. Le slogan : **« L'égalité n'attend plus ».***

L'engagement 31 : mariage, adoption… et PMA ?

François Hollande, alors candidat à la présidence de la République, avait promis la mise en œuvre d'une grande réforme visant à aligner les droits des familles homosexuelles sur les droits des familles hétérosexuelles. Le 31ème de ses « 60 engagements pour la France » annonçait ainsi l'ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples.

Si l'ouverture de la PMA aux couples lesbiens ne figure pas sur le papier, elle a pourtant bien été promise par le président ; c'est par l'intermédiaire de Najat Vallaud-Belkacem, représentant le candidat Hollande lors du meeting LGBT pour l'Égalité du 31 mars 2012 que l'engagement fut pris.

Le refus de la PMA aux couples lesbiens : une discrimination entre les couples

Aujourd'hui en France, seuls les couples hétérosexuels mariés ou vivant ensemble depuis plus de 2 ans ont accès à la procréation médicalement assistée.

Pourtant, c'est le mode d'accès le plus fréquent à la parentalité pour les couples de femmes. Celles-ci se déplacent dans d'autres pays européens où l'accès leur est autorisé, en Belgique pour la majorité d'entre elles.

Mais c'est un parcours long, coûteux et semé d'embûches. Outre le coût du traitement - non remboursé - et les frais de voyage, les couples doivent faire face à une politique de quotas mise en place par les cliniques belges. Ainsi, face à leur arrivée massive et croissante, le standard téléphonique de l'hôpital *Erasme* n'est ouvert aux femmes homosexuelles étrangères que 4 jours par an et uniquement 2 consultations par semaine leurs sont réservées.

Par ailleurs, le manque de suivi entre le gynécologue en France et la clinique étrangère augmente les risques sanitaires. En conséquence, le refus d'élargir la PMA aux couples lesbiens relève d'une véritable discrimination dans un pays comptant pourtant le plus grand nombre de cliniques de fertilité au monde (d'après l'Organisation Mondiale de la Santé). Qu'attend le gouvernement pour ouvrir la PMA aux couples lesbiens ?

Amandine Miguel

Pas d'amalgame entre PMA et GPA

La GPA (Gestation pour Autrui ou « mère porteuse ») et la PMA ne sont pas le pendant l'une de l'autre. À la différence de la PMA, la GPA n'est pas légale en France. Elle consiste en la « location », par un couple, de l'utérus d'une femme, pendant le temps de gestation. La GPA soulève des enjeux féministes importants : légaliser un tel marché consiste à accepter la marchandisation des corps des femmes, et à ouvrir une nouvelle exploitation de la misère de certaines femmes par les plus riches. En effet, ce sont les femmes pauvres qui s'y livrent, comme cela se voit déjà dans des pays qui l'ont légalisée. **A.M**

DES MESURES CONCRÈTES POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE !

Dans une Europe vieillissante, la France s'affiche avec fierté comme un des pays les plus féconds de l'Union européenne et se targue de mener une politique nataliste. Cette politique ne peut être viable à long terme si l'accueil des enfants de 0 à 3 ans n'est pas mieux pris charge par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, avoir un enfant implique de « choisir » entre batailler pour trouver un mode d'accueil -parfois très cher- ou sacrifier sa carrière professionnelle.

L'affaire récente des crèches clandestines à Marseille a permis de rappeler la situation peu glorieuse de la France en terme d'accueil des jeunes enfants.
Aujourd'hui, 60 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés par un parent : dans 99 % des cas la mère. Les places en structures de garde sont souvent réservées aux parents qui travaillent tous les deux et à temps plein.
Or la quasi-impossibilité d'accès à un mode de garde collectif pendant la recherche d'emploi est un frein considérable au retour à l'emploi.

Dans un rapport publié en 2008, le Sénat estimait, compte tenu de la situation des familles, que 1,4 millions d'enfants de moins de 3 ans auraient besoin d'un mode d'accueil.

SEULEMENT 1 ENFANT SUR 10 A UNE PLACE EN CRÈCHE

Or à la même époque, on ne comptait qu'un million de places, tous modes d'accueil confondus. S'ajoutent à ce manque de places des disparités territoriales, avec des différences importantes entre les grandes villes, les villes moyennes et les zones rurales ; certains départements ne comptent aucune structure d'accueil collective, comme l'Eure ou les départements de la côte d'Azur. On en arrive à ce pénible constat : le premier mode de garde des enfants de moins de 3 ans est la famille, loin devant les assistantes maternelles *(ndlr : que nous préférerions voir appelées assistantes parentales)* qui accueillent environ 20 % des enfants, et les crèches pour 8 %.

500 000 places en crèche !

Si le nombre de places en structures collectives a augmenté, atteignant 303 300 places en 2010, les besoins sont encore très loin d'être couverts. La situation est en décalage complet avec les souhaits des parents : 1 enfant sur 10 a une place en crèche alors qu'il s'agit du premier choix vers lequel se portent les familles.

On tente ici et là de compenser en accueillant les enfants de 2 ans en école maternelle. Or ces dernières années, la scolarisation des enfants de moins de trois ans a beaucoup baissé, avec 11 500 enfants de moins accueillis en école maternelle.

La scolarisation n'est d'ailleurs pas forcément la meilleure solution d'accueil pour les tout-petits.

Pour faire face au manque de places, le gouvernement Fillon a gonflé artificiellement le nombre de places par le « décret Morano » du 7 juin 2010, en augmentant la capacité d'accueil des crèches jusqu'à 10 %, et en accroissant la proportion de personnel moins qualifié dans les établissements, tandis que la part des puéricultrices, éducatrices ou infirmières tombe à 40 %.

Partant de ce constat, les associations féministes demandent la création de 500 000 places supplémentaires en crèche. Interrogé pendant la campagne présidentielle, François Hollande avait refusé d'avancer des engagements chiffrés.
Pourtant, il s'était engagé sur la « création d'un véritable service public de la petite enfance », pour permettre un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants de moins de 3 ans. L'école maternelle ou pré-élémentaire accueille d'ailleurs tous les enfants de plus de 3 ans. Pourquoi devrait-il en être autrement avant 3 ans ?

Un investissement fondamental

Nul besoin de trop rentrer dans les détails économiques pour prouver que financer des places d'accueil et permettre ainsi aux femmes de continuer à travailler est un bon investissement, ce que plusieurs études démontrent. Première des conséquences, l'accès des femmes à l'emploi est facilité ainsi que la stabilité professionnelle.
Des études suédoises estiment également qu'une réelle politique d'aide en matière d'accueil des enfants a pour effet d'augmenter la natalité et que l'arrivée d'un enfant augmente de 20 % en moyenne la consommation du ménage.

Osez le féminisme ! porte donc des revendications précises en matière de petite enfance, qu'il est grand temps de traduire par des décisions politiques.
La principale exigence porte sur la création d'un service public de la petite enfance accessible financièrement et géographiquement, doté d'au moins 500 000 places supplémentaires. Pour que cette augmentation quantitative ne se fasse pas au détriment du qualitatif, nous demandons également l'abrogation du décret dit « décret Morano » comme annoncé par Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille dans son communiqué du 10 octobre.

meilleure répartition des tâches parentales dans le couple sont également attendues, comme l'allongement du congé paternité et le raccourcissement du congé parental, partagé à parts égales entre les parents et mieux rémunéré. Il est grand temps de traduire ces exigences sociétales en décisions politiques.

Lucie Sabau

Précarisation des femmes

Au Nord comme au Sud, les tâches liées à la vie domestique, que l'on appelle « travail du care » s'appuient sur la division sexuelle de ce travail et sa dévalorisation. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la profession d'assistante maternelle soit bien souvent peu reconnue et peu rémunérée, disqualifiée et rendue invisible.
Un véritable service public de la petite enfance permettrait d'améliorer cette situation. Alors que les conditions d'exercice du métier d'assistante maternelle sont souvent précaires, l'entrée des femmes en plus grand nombre sur le marché du travail nécessite une augmentation du nombre de professionnels dans ce secteur. L'exemple des crèches clandestines découvertes à Marseille en juillet 2012 n'est qu'une illustration spectaculaire de la pénurie actuelle.
La précarisation du métier est également visible dans le fait qu'un nombre croissant de femmes migrantes assument ces fonctions, parfois sans statut juridique et souvent sans avoir pu bénéficier au préalable d'une formation et sans garantie de la stabilité de leur emploi.
Il y a donc urgence à renforcer l'État social et à assumer l'importance politique de la prise en charge de la petite enfance afin que ne se perpétuent pas des inégalités qui précarisent toujours les plus faibles, c'est à dire les femmes et les étrangers.

Flora Geley

Exemples européens : toujours les mêmes ?

Quand il est question d'exemplarité dans le domaine de l'égalité des sexes ou d'éducation, on pense d'abord aux pays nordiques. Pourtant, l'Espagne est en 1990 le premier pays européen à faire de l'accueil du jeune enfant une priorité politique ; le transfert de la compétence « petite enfance » du ministère de la santé et des affaires sociales vers celui de l'éducation renforce le lien accueil des jeunes enfants/éducation. La loi, qui a connu une régression sous la droite en 2002, prévoyait de réorganiser les écoles maternelles, jardins d'enfants, crèches et modes d'accueil et parallèlement de réglementer et contrôler des crèches privées.
La Suède ne tarde pas à s'intéresser elle aussi à la petite enfance, considérée comme une période faisant partie intégrante du processus d'apprentissage tout au long de la vie, pour des citoyens-enfants ayant des droits spécifiques. En 1995, elle transfère également la petite enfance au ministère de l'éducation. Les communes doivent proposer une place en crèche à chaque enfant de 1 à 6 ans, sachant que le congé parental est rémunéré à hauteur de 80% du salaire la 1ère année. La Norvège et le Danemark prennent ensuite le même chemin. À quand la France ?

Jennifer Leonet

« Mais qui va garder les enfants ? », une question féministe

Pourquoi donc les féministes se penchent-elles sur la question de l'accueil de la petite enfance ? Un sujet peut être qualifié de féministe lorsqu'il s'y trame un enjeu de l'égalité réelle femmes-hommes, ou parce qu'il a des conséquences sur la liberté des femmes.

© Diana Goldstein, Série « Fallen Princesses », 2011.

Il est ici question des modes de garde de la petite enfance, c'est-à-dire de la façon dont la société organise la prise en charge des enfants de 0 à 3 ans.

Il n'est évidemment pas question de juger des choix individuels mais justement de sortir cette question du privé en l'interrogeant à l'échelle de la société et l'analyser politiquement.

Aujourd'hui, 63 % des enfants sont gardés par un de leurs parents, en très grande majorité par leur mère. Le résultat est évident : les femmes sortent du marché du travail - de quelques mois à plusieurs années- et le payent ensuite très cher avec un retour à l'emploi souvent difficile. Les conséquences en termes de carrière et - on l'oublie trop souvent - de niveau de retraite, sont lourdes. Sans oublier que pendant ce congé, la perception d'une maigre allocation ne saurait assurer l'autonomie financière de ces femmes, et donc leur autonomie tout court.

La fameuse « heure des mamans »

Ce ne sont pas uniquement les femmes qui auraient choisi - ou subi - un congé parental qui subissent ce phénomène, mais finalement toutes les femmes car jugées comme potentiellement mères quels que soient leurs projets : une trentenaire rencontrera toujours la suspicion des recruteurs sur un éventuel « projet de bébé ». Elle sera soupçonnée d'être moins disponible à terme, au delà du seul congé maternité, puisqu'il est évident qu'elle sera responsable d'emmener son chérubin à la crèche ou à l'école - la fameuse « heure des mamans » - ou de s'en occuper quand il sera malade.

En revanche, on n'attendra pas d'un homme devenu père qu'il gère ces aspects de la vie familiale. Et pour cause : malgré la médiatique mais toute théorique mode des « nouveaux pères », les femmes assurent aujourd'hui encore 80 % des taches ménagères et 70 % des taches parentales.
Ces femmes mères-puéricultrices-chauffeures-infirmières-cuisinières-blanchisseuses permettent, par leur travail gratuit, le bon fonctionnement de la société... à leur détriment, puisqu'elles sont rémunérées en moyenne 27 % de moins que les hommes, alors que leur temps de loisirs demeure inférieur.

Revendiquer une organisation de la prise en charge de l'accueil des tout-petits par les pouvoirs publics est donc résolument féministe !

Claire Guiraud

Prochaine campagne d'Osez le féminisme ! : « Service public de la petite enfance »

Sans modes d'accueil accessibles pour tous les parents, qui garde les enfants ? C'est la question posée par Osez le féminisme ! en novembre avec le lancement d'une campagne pour revendiquer la création d'un véritable service public de la petite enfance !
Au programme : une tribune, des affiches et tracts mais aussi un site internet d'information avec un état des lieux, nos revendications et des jeux. Un happening d'interpellation des pouvoirs publics, notamment locaux, sera également organisé.
Pour participer, rien de plus simple ! Témoignez sur le site de votre galère quand vous avez cherché un mode d'accueil pour votre enfant, contactez l'antenne la plus proche de chez vous pour participer aux actions, relayez sur les réseaux sociaux. **La loterie, ça suffit !**

www.quivagarderlesenfants.fr

Magali de Haas

Interview

Licenci'elles : « C'est pas parce qu'on est des petites vendeuses qu'on doit se laisser faire »

En janvier 2012, quand le groupe 3 Suisses ferme ses 35 boutiques, 70 ex-salarié-e-s mènent l'affaire devant les prud'hommes, contestant la qualification « économique » des licenciements. Elles forment l'association Licenci'elles. Séverine Perdereau, revient sur cette aventure sociale, humaine et féministe.

Comment est né le collectif Licenci'elles ?

Ici à Saint-Etienne, on a fermé la boutique le 21 janvier et remis les clés à un agent de sécurité qui n'était au courant de rien… aucun accompagnement des ressources humaines ! On s'est rendu compte que 3 Suisses appartenait aussi à deux grands groupes (Otto et Mulliez) mais aucune offre de reclassement dans d'autres magasins ne nous a été faite. Et puis on a rencontré des salariés d'autres entreprises en lutte.
Les histoires sont souvent les mêmes : des gros groupes font des bénéfices mais licencient les salarié-e-s. D'où l'idée de Licenci'elles, à la fois pour nous aider à financer nos déplacements (notre tribunal est à Roubaix), aider les personnes licenciées à garder la tête haute et se battre pour des salariés d'autres entreprises qui font face à la même situation. Nous avons déposé une proposition de loi en juillet, contre les licenciements illégaux, soutenue par des salarié-e-s d'autres entreprises qui font désormais partie du collectif (Goodyear, Arcelor Mittal, ZF, Fralib, Bigard…)

Quand vous avez intégré les 3 Suisses, aviez-vous déjà cette culture de lutte syndicale ?

Pas du tout ! Dans ce secteur très féminisé, on n'est pas syndiquées, la lutte, on ne connaissait pas. Mais les salariés de Goodyear, Samsonite, Faurecia… nous ont appris à nous organiser, à parler aux médias et à être solidaires. Et puis on a aussi très vite rencontré des associations féministes. Elles nous ont aidées à reprendre confiance en nous, en nous disant que *« oui on est des femmes mais on peut se battre »* et que ce qu'on faisait était juste.

Votre combat est-il féministe ?

C'est évident ! Les femmes ont plus souvent des emplois précaires, sont moins payées, moins reconnues. On veut leur montrer qu'il est possible de se battre et se faire respecter. C'est pas parce qu'on est des petites vendeuses éparpillées aux quatre coins de France qu'on doit se laisser faire ! C'est peut-être utopiste, mais on aimerait réveiller les consciences. Au siège par exemple, les femmes baissent la tête de peur de perdre leur travail, mais elles ne sont pas à l'abri, au contraire, et elles doivent se battre dès maintenant pour ne pas vivre ce qu'on a vécu.

Propos recueillis par
Élodie Ratsimbazafy

Initiative

Les femmes du Tram

Sur les 25 nouvelles stations de la ligne 3 du tramway parisien, qui sera lancée en décembre, 9 porteront les noms de femmes célèbres, soit l'intégralité des stations portant le nom d'une personnalité et non d'un lieu.

Parmi elles : des militantes antiraciste (Rosa Park) et féministe (l'écrivaine Séverine), des aviatrices (Maryse Bastié et Adrienne Bolland) et une exploratrice (Alexandra David-Néel). L'initiative conjointe de la Mairie de Paris et du syndicat des transports d'Île-de-France mérite d'être signalée tant elle rompt avec l'habituelle invisibilité des femmes dans la toponymie de nos villes ! Dans le métro parisien, seules 3 stations portent un nom de femme.

Rosa Park va donner son nom à un arrêt de tramway.

La situation est similaire pour les noms de rue : 2 % à Paris et Poitiers, 3 % à Rennes. À l'étranger, même constat : 3,5 % à Rome et 7 % à Madrid.

Loin d'être un détail, cette absence des femmes dans la toponymie renforce les stéréotypes - peu de femmes auraient marqué l'Histoire nationale - et prive les filles et les femmes de figures d'identification. Or, comme l'ont montré les recherches en Histoire (*Histoire des femmes en Occident*, de Michelle Perrot et Georges Duby), ce ne sont pas les « grandes Femmes » qui manquent, mais plutôt la volonté politique de nommer rues, stations, écoles, stades et autres lieux de mémoire en référence à l'une d'entre elles.
Espérons donc que de nombreuses villes suivront l'exemple en nommant stations et rues en référence à des femmes célèbres !

Patricia Perennes

Du côté des organisations

Zéromacho, un collectif d'hommes contre la prostitution

Il y a près d'un an, Florence Montreynaud réunit un soir quelques amis féministes dans son salon, dont Patric Jean, réalisateur du documentaire « La domination masculine », Frédéric Robert, directeur de la société C-Développement et Gérard Biard, rédacteur en chef de Charlie Hebdo. Ensemble, ils se déclarent contre le machisme et spécialement contre sa forme la plus extrême : la prostitution.
Dans leur manifeste ils affirment que le recours à la prostitution, loin d'être une forme de sexualité, est avant tout une violence fondée sur la marchandisation du corps et l'exploitation des plus démuni-e-s. Ils refusent d'y être identifiés d'office comme des clients potentiels. Dénonçant l'hypocrisie de la notion de liberté de se prostituer, ils rappellent que les personnes prostituées, quasi exclusivement des femmes pour des clients hommes, ne « choisissent » pas délibérément d'avoir plusieurs rapports sexuels non consentants par jour avec des inconnus et que la seule liberté revient à celui qui possède l'argent et achète un service sexuel. Ils revendiquent une loi pénalisant les « clients-prostitueurs » et des mesures sociales d'accompagnement pour les personnes prostituées et une éducation à la sexualité et à l'égalité, dès le plus jeune âge.
En intégrant Abolition 2012 et

© Catherine

les Féministes en Mouvement, le collectif Zéromacho entend porter la parole de ces hommes dans le mouvement féministe et participer au combat abolitionniste.
Zéromacho a fêté son millième signataire le 22 septembre dernier et prépare une campagne pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. On leur souhaite de célébrer un jour le millionième.

Julie Muret

Chroniques du sexisme ordinaire

Le plus beau jour de sa vie

C'est bien connu, toutes les filles veulent se marier. Petites déjà, nous jouions à remonter l'allée centrale de l'église (toutes les filles veulent se marier à l'église, c'est plus romantique), vêtues d'une chemise de nuit de maman, accompagnées de notre petit frère forcé à jouer le rôle du marié d'abord, puis de la copine attrapant le bouquet (toutes les filles rêvent d'attraper le bouquet), alors qu'il aurait préféré jouer au foot (tous les garçons jouent au foot).

Car les garçons, eux, subissent le mariage. Paradoxe récurrent des comédies sentimentales hollywoodiennes en tout point ressemblantes à votre vie : alors que l'homme déploie des trésors d'imagination et de romantisme pour demander la main de sa dulcinée (c'est le rôle de l'homme), il tombe ensuite sous la dictature de l'organisation du mariage (le rôle de la femme), subissant essayages de costume, choix des fleurs, de la musique, de la déco et des cadeaux, voyant s'éloigner de plus en plus sa liberté.

Heureusement, avant de s'enchaîner définitivement (le mariage c'est pour la vie) à cette mégère en puissance que l'on nomme l'heureuse élue, il a le droit pour son enterrement de vie de garçon à toutes ces choses qu'aiment les hommes, les vrais, et auxquelles ils renoncent en se mariant : se saouler entre potes et, aller au strip-tease. La fiancée, toute à son futur rôle rêvé d'épouse, se contentera d'un thé entre copines (les filles ne boivent pas, c'est pas joli) ou d'un spa, ouvrant les fabuleux cadeaux indispensables à sa nouvelle vie : service de table et poussette.
Car si le mariage est le plus beau jour de la vie d'une femme, c'est bien parce qu'ensuite ça se gâte ! Noyée sous les couches et le ménage, notre princesse d'un jour sera peut être… bobonne toujours.

Hélène Ferkatadji

Comité de rédaction : Claire Piot et Magali de Haas - Logo : Mila Jeudy - Maquette : Lucie Groussin
Editrice : Osez le féminisme !
Directrice de publication : Julie Muret
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France—ISSN 2107-0202
Imprimé par Grenier - 115 av. Raspail 94250 Gentilly

Vous souhaitez recevoir le journal, participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?

CONTACTEZ-NOUS !

Envoyez vos coordonnées à
contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr